

ABONNEMENT.

Sauveur !
 Un an. 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 9

Poste :
 Un an. 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c.
 Réclames. — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 9 JANVIER 1884.

CANTON DE VIHIERIS

Election d'un Conseiller d'Arrondissement

SCRUTIN DU 11 JANVIER 1885

Candidat Conservateur

M. HIPPOLYTE GODARD

Docteur-Médecin — Maire de Tigné

DÉSORDRE ET DÉFICIT.

Telle est la double devise de nos finan-
 ciers républicains.

L'État doit en 1885 donner 80 millions à
 la Caisse des Écoles, et 40 à celles des
 Chemins vicinaux. La dépense sera cou-
 verte par un emprunt en obligations sexen-
 naires. Voici donc 40 millions qui provien-
 nent de ressources extraordinaires et qui,
 sans qu'une contestation puisse s'élever,
 mettent le budget en déficit.

Un crédit supplémentaire de 43 millions
 a été le mois dernier voté pour l'expédition
 du Tonkin sur les ressources ordinaires de
 l'exercice 1885, avant que cet exercice ne
 fût ouvert, avant que le budget n'eût été
 voté. Comment y faire face pour laisser
 subsister l'équilibre prétendu ? Rien de plus
 simple ; on ne les inscrit nulle part. Un cha-
 pitre XV du service colonial est affecté à
 ces crédits : on laisse le chapitre en blanc.
 On les y mettra plus tard, quand on aura
 fait croire à un excédent menteur.

Mais il manque encore, pour boucler le
 budget, 46 millions suivant la Chambre,
 49 suivant le Sénat, qui demande le réta-
 blissement de quelques crédits. Où les
 prendre ? On a, comme on dit vulgairement,
 mangé toutes les grenouilles. Des excédents
 antérieurs, cette recette si commode, plus
 rien ! Du prêt de la Banque de France, plus

rien ! On découvre alors, dans les vieux
 comptes de la dette flottante, non pas de
 l'argent — la caisse est vide comme une
 simple caisse d'épargne — mais un reliquat
 de compte sur le papier, provenant de la
 liquidation de la caisse de la dotation de
 l'armée. Voilà qui va boucher le trou, et
 dont on fait sérieusement emploi comme
 d'une recette normale.

Ce qui fait 30 millions pour les écoles ;	40	—	pour les che-
			mins ;
	43	—	pour le Tonkin ;
	49	—	pour le bou-
			clage ;

c'est-à-dire cent deux millions de déficit, dès
 le premier jour de l'exercice.

Si nous réduisons à ce chiffre le total du
 déficit déjà constaté, ce n'est pas qu'il soit
 le vrai, mais c'est celui qui est incontestable,
 incontesté, reconnu par le Gouvernement
 et les Commissions, avoué par ceux-
 là mêmes qui parlent de leur excédent.

Et ce n'est pas tout, en effet. L'État doit
 payer, en 1885, 170 millions d'obligations
 sexennaires arrivées à échéance. Il les paiera
 à ses guichets, puisqu'ils sont exigibles.
 Mais comme il n'a que cent millions de cré-
 dits ouverts, il fera un nouvel emprunt,
 une nouvelle émission de 70 millions. C'est
 ce qu'on appelle dans le monde des endet-
 tés renouveler ses billets. Vous croyez peut-
 être que cela compte dans les dépenses de
 l'année ? Erreur ! C'est une question d'a-
 mortissement que la casuistique financière
 permet de faire ou de ne pas faire, et vous
 êtes encore trop heureux, vieux routiniers
 de l'ancienne école, que l'État veuille bien
 payer cent millions. On espère même qu'on
 ne paiera plus rien l'an prochain. Mais,
 malgré cette théorie digne de la Républi-
 que, ce n'en est pas moins une somme de
 70 millions qui, lorsqu'on compte honnête-
 ment, vient se joindre au déficit de 102
 millions.

Ajoutez que le même travail de dissimu-
 lation qu'on fait pour diminuer les dépen-
 ses, on le fait pour augmenter certaines
 recettes au moyen de majorations arbitrai-

res que l'on conserve, tout en repoussant
 bien haut le principe de la majoration.

Et si l'on calcule qu'on a réduit d'une
 manière fictive certaines dépenses ; qu'on a
 augmenté ainsi les prévisions de crédits
 supplémentaires et diminué les prévisions
 d'annulations de crédits, que déjà 50 au-
 tres millions sont engagés pour le Tonkin
 et Madagascar ; que les dépenses non pré-
 vues au budget se sont élevées en tout, l'an
 dernier, à plus de 160 millions, on peut
 juger presque à coup sûr de ce que sera le
 déficit de 1885 en fin d'année :

402 millions déjà constatés d'une ma- nière indiscutable ;	70	—	de billets renouvelés ;
	160	—	au bas mot de crédits sup- plémentaires ou extraordi- naires ;
	29	—	ou 30 de mécomptes sur les rendements de recettes ;

Puis vient le budget extraordinaire, 200
 millions qui seront couverts par une émis-
 sion d'obligations. Aimez-vous les em-
 prunts ? On en a mis partout.

Faites le compte : CINQ CENT CINQUANTE
 MILLIONS, sans parler de l'imprévu ! Voilà
 l'équilibre budgétaire qu'on donne au pays
 pour ses étrennes.

Comment y fera-t-on face ? Vous le sau-
 rez, braves contribuables, suivant la pro-
 messe de M. Ferry, quand on aura escamoté
 les élections.

Le drame du *Cri du Peuple*.

Un drame épouvantable vient de se pas-
 ser dans les bureaux du journal le *Cri du
 Peuple*.

Le *Cri du Peuple*, sous la direction du
 communal Jules Vallès, a entrepris la glo-
 rification des repris de justice, voleurs, as-
 sassins et souteneurs de filles.

Vallès recommence tous les jours à ses
 lecteurs la même démonstration, à savoir
 que, la propriété étant le vol, ce sont les vo-
 leurs et les assassins qui ont raison.

Naturellement, cet amour des irréguliers
 de la société a pour conséquence une antipa-
 thie féroce pour ceux qui défendent la so-
 ciété, c'est-à-dire pour les agents de police.

Donc le *Cri du Peuple* fait une guerre
 acharnée aux agents qui veillent au maintien
 de l'ordre.

On n'a pas oublié le récent assassinat de
 M^{me} Ballerich, dont les deux fils appartiennent
 à la préfecture de police, l'un comme
 officier de paix, l'autre comme commissaire
 de police.

Or, le *Cri du Peuple* publiait mardi un
 article dans lequel se trouve ce passage hi-
 deux :

« Dernièrement, les difficultés budgétaires
 exigèrent une mesure radicale : il fallait
 absolument occuper l'opinion. Cames-
 casse, nouveau Brutus, n'hésita pas à
 sacrifier la mère d'un de ses meilleurs
 acolytes, et, appelant Gamahut dans son
 cabinet, il lui dit :

« — Vas, étrangle cette femme, fais-lui
 son porte-monnaie. La sécurité de Ferry
 l'exige.

« Le fils, prévenu avec tous les ménage-
 ments d'usage, aussitôt compris toute
 l'étendue du devoir professionnel ; il a
 courbé la tête en réclamant seulement un
 avancement rapide, à titre de compensa-
 tion.

« Du reste, Gamahut a fidèlement exécuté
 la commande. »

En lisant cette infamie, les fils de M^{me}
 Ballerich sont devenus fous, cela se com-
 prend.

Ces deux malheureux ont couru aux
 bureaux du *Cri du Peuple*, criant vengeance.

Mercredi, à onze heures du soir, M.
 Charles Ballerich, commissaire de police à
 Saint-Ouen, accompagné de son frère, offi-
 cier de paix de l'un des arrondissements de
 Paris, se présentait chez le concierge du
 n° 106 de la rue Richelieu et lui demandait
 l'adresse de M. Jules Vallès, le rédacteur en
 chef du *Cri du Peuple*.

Le concierge pria ces messieurs de s'a-
 dresser aux bureaux de la rédaction.

Les bureaux du journal sont situés à l'en-

39 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La Lutte.

CHAPITRE III

UN CONSEIL DE GUERRE.

— Bonjour, mon cher collègue ; il y a longtemps
 que je désirais vous voir, disait M. Benoist à un
 jeune homme qui venait d'entrer à la mairie de
 Durtal.

— Et moi aussi, répondit ce dernier en jetant
 derrière lui son cigare et en tendant la main au
 substitut de La Flèche. C'est la première fois que
 l'affaire Rouget me procure quelque agrément.

— M. le procureur de Baugé viendra-t-il ?

— Non. Il m'a chargé de le remplacer, sitôt
 qu'il a su que vous remplaciez vous-même le
 procureur de La Flèche.

— Ce sera alors le triomphe des substituts,
 s'écria gaiement M. Benoist. A nous deux, nous

enlevons l'affaire et nous livrons Rouget au procu-
 reur général.

— Ce ne sera pas si facile que vous le croyez.

— Venez toujours. J'ai convoqué le lieutenant
 de gendarmerie, les officiers d'infanterie, les bri-
 gadiers de Précigné, Durtal, Daumeray et Moran-
 nes, le commissaire et le juge de paix. Nous allons
 tenir un vrai conseil de guerre, et déterminer le
 plan de campagne.

En parlant ainsi, M. Benoist fit entrer son col-
 lègue de Baugé, M. Fischer, dans un petit appa-
 rtement dépendant alors de la mairie de Durtal.

L'ameublement était très-simple : quelques chai-
 ses de paille et une table sur laquelle était déposé
 un volumineux dossier.

— Nous sommes les premiers, dit M. Fischer.

— Oui, mon cher collègue. Vous êtes de quel-
 ques minutes en avance. Nous pouvons en profiter
 pour causer de l'affaire qui nous préoccupe.

M. Benoist mit alors le substitut de Baugé au
 courant de la situation. Il lui communiqua les ordres
 reçus du ministère et du parquet de la Cour, l'in-
 struisit du délai dans lequel on désirait que Rouget
 fût pris, et ne lui dissimula aucune des difficultés
 que l'on devait rencontrer pour venir à bout du
 fameux braconnier.

M. Fischer l'écouta dans le plus complet silence,
 mais avec un intérêt croissant.

— Mon cher ami, dit-il enfin, vous connaissez

beaucoup mieux que moi la situation. Vous avez
 étudié l'affaire, tandis que je ne la connais que
 très-imparfaitement. De plus, vous êtes mon aîné,
 et enfin c'est sur votre arrondissement que Rouget
 se cache le plus souvent. Je vous laisserai donc le
 soin de diriger les opérations. J'approuve d'avance
 tout ce que vous déciderez.

— Comme il vous plaira, mon cher collègue,
 répondit M. Benoist. Nous agissons de concert.
 D'ailleurs, vous savez que la responsabilité revient
 pour la plus grande part à M. le commissaire de
 police.

— C'est vrai, reprit M. Fischer. C'est à lui, en
 définitive, que revient le soin de débarrasser l'ar-
 rondissement...

— Sans doute. Mais les ordres sont précis, et je
 le comprends. Le concours de tous est nécessaire
 pour mener l'affaire à bonne fin.

— Croyez-vous donc Rouget si dangereux ou si
 habile ? demanda en souriant M. Fischer. N'y a-t-il
 pas eu quelque mollesse ou quelque inhabileté de
 la part des gendarmes chargés jusqu'ici des pour-
 suites ?

— Eh ! eh ! reprit le substitut de La Flèche, je
 ne serais pas éloigné de le croire. Mais à présent...

— Oh ! à présent, mon cher collègue, je crois
 que les beaux jours de Rouget sont comptés.

A ce moment, des pas lourds se firent entendre
 dans l'escalier.

— Voici les brigadiers, dit M. Benoist.

Aussitôt M. Fischer passa la main sur ses favoris
 noirs, et sur la raie qui séparait ses cheveux au
 milieu du front. Le sourire des deux magistrats
 disparut. Tous les deux se tinrent dignes et graves
 auprès de la cheminée.

On frappa timidement à la porte.

— Entrez, fit M. Benoist.

Il y eut une seconde d'hésitation. Les brigadiers
 se faisaient force polittesses. Enfin, le vieux Michel
 parut, tenant à la main son tricorne. Joberg et
 Moreau suivaient.

— Et votre collègue de Morannes, messieurs ? dit
 froidement M. Benoist.

Les gendarmes se regardèrent. Aucun d'eux ne
 savait que leur nouveau collègue, installé à Moran-
 nes depuis peu de temps, tout exprès pour aider à
 la capture de Rouget, eût été invité à la réunion.

Le vieux Michel répondit pour tous. Il s'inclina
 devant les deux magistrats.

— Nous ignorions, dit-il, que le collègue qui fait
 fonction de brigadier à Morannes dût venir, et
 nous ne l'avons pas vu.

— C'est bien. Il est sans doute en retard. As-
 seyez-vous, messieurs.

Les trois brigadiers n'étaient pas assis que le
 commissaire de police et le juge de paix firent leur
 entrée dans la salle. Tous les deux corrects, serrés
 dans leurs redingotes, convaincus de la gravité de

tresol au fond de la cour. On pénètre d'abord dans une petite antichambre dont la porte, donnant sur l'escalier, est constamment ouverte.

On se trouve immédiatement en face d'une seconde porte, fermée à l'aide d'une serrure à secret, avec un guichet par lequel on reconnaît les visiteurs.

Les deux frères Ballerich essayèrent en vain de tourner le bouton de la porte; alors, d'un violent coup de poing, ils enfoncèrent la panneau et la porte céda.

Ils se précipitèrent dans une petite pièce où se tient le garçon de bureau, en criant: « Mort à Vallès! »

Le garçon de bureau essaya de les arrêter; dans la lutte il reçut un coup sur l'œil gauche.

Le garçon mis hors de combat, les deux frères se dirigèrent vers une petite porte vitrée, sur laquelle on lit: *Secrétariat*.

Là se trouvait M. Massard, qui, au bruit, était sorti de son cabinet, et qui, à l'aspect de ces deux hommes, dont l'un tenait une épée nue, se réfugia dans le cabinet du directeur.

A ce moment, M. Quercy, un rédacteur, sortit de la salle de rédaction; il se trouva en présence des deux frères.

Que s'est-il passé à ce moment? Voilà ce que l'enquête commencée par M. Rolly de Balnègre révélera en détail.

Pour le moment, nous ne pouvons que relater le résultat de la lutte.

M. Quercy a été renversé, il a arraché l'épée des mains de l'officier de paix et a tiré sur lui cinq coups de revolver dont trois ont porté.

M. Ballerich, l'officier de paix, a été atteint d'une balle dans la région du cœur et deux balles l'ont touché à la jambe.

Le blessé a été transporté d'urgence à l'hôpital Saint-Louis dans un état désespéré.

Au bruit de la lutte, les compositeurs du journal ont pénétré dans les bureaux et ont désarmé les combattants.

M. Quercy est blessé d'un coup d'épée à l'épaule; on a procédé à un pansement sommaire, qui a permis à M. Quercy de se rendre à pied au poste de la rue Drouot, où a eu lieu la confrontation avec M. Charles Ballerich, commissaire de police.

Ni lui ni M. Massard n'ont été blessés dans la bagarre.

Dans les bureaux, on a retrouvé: l'épée de l'officier ornée d'un nœud de crêpe; elle est complètement tordue; deux revolvers, dont un, celui de l'officier de paix, avait encore ses six coups chargés, et l'autre, celui de M. Quercy, dont cinq balles ont été déchargées, et un poignard.

M. Charles Ballerich est dans un état de surexcitation furieuse.

Au poste de la rue Drouot il criait: « Jules Vallès est une canaille, il a écrit que j'avais fait litière du cadavre de ma mère pour avoir de l'avancement. C'est une infamie, et quand je suis allé le trouver, on m'a reçu à coups de revolver. »

Voilà le drame sur lequel le jury de la cour d'assises va se prononcer.

Mais le procès sera incomplet.

A côté du citoyen Vallès et de sa bande,

il serait juste de faire asseoir les députés qui ont voté le désordre et les ministres qui, par un misérable calcul électoral, n'osent même pas appliquer contre ces gredins politiques les lois existantes.

L'opportunisme est complice du drame d'avant-hier.

Chronique générale.

La République qui se dit française et qui le prouve en soutenant toute la séquelle qui dilapide l'or et le sang de la France, a publié hier un long article duquel il résulte que la susdite République n'ayant absolument rien à craindre des menées royalistes, il est indispensable, il est urgent de jeter les princes de la maison de Bourbon de l'autre côté de la frontière. Par ailleurs, le journal de défunt Gambetta et du Badois Spuller réclame « l'absolue liberté de penser, de parler et d'écrire ». Mais cette liberté se limite exclusivement, paraît-il, à la défense de la République et des républicains.

Car enfin il faut s'entendre: si les citoyens français sont absolument libres de penser, de parler et d'écrire, si la République, et surtout la République opportuniste, est soucieuse avant toutes choses de « sauvegarder cette liberté », les citoyens ont le droit de penser que la République écrase les contribuables sous des charges de jour en jour plus lourdes; de penser que l'on foule aux pieds la dignité de leur pays; de penser que des républicains eux-mêmes, comme le général Campenon par exemple, se retirent pour ne point prendre la responsabilité d'aventures qui compromettent la sécurité et l'intégrité du territoire, ils ont bien le droit, ceux qui ne sont pas républicains, mais qui paient de leur sang et de leur or, de préférer la monarchie qui a fait la France à la République qui l'a défaits.

Et ce qu'ils pensent, toujours suivant la théorie du journal badois, ils peuvent en toute confiance le dire et l'écrire.

Or, comme ils ne peuvent isoler les princes héritiers de la monarchie française de cette monarchie elle-même, ils sont bien forcés de temps à autre de prononcer et d'écrire le nom de ces princes, et si ces affirmations en écrits justifient en apparence les menaces d'expulsion formulées par M. Spuller et ses Badois, nous nous demandons ce que devient cette fameuse liberté prônée par la République française.

On lit dans le Temps:

« Conformément à ce qui a été décidé en conseil des ministres, le ministre de la guerre a pris officiellement la direction des affaires au Tonkin. Les dépêches de service du général Brière de l'Isle arrivées aujourd'hui lui ont été transmises pour la suite à donner. »

« La guerre a la direction de tous les services au Tonkin, opérations militaires, ravitaillement, hôpitaux, casernement, etc. —

Son collègue esquissait un sourire, et caressait sa barbe.

Quant au vieux grognard, qui regrettait tant de n'être pas au siège de Sébastopol, il se tourna vers le lieutenant de gendarmerie, et lui dit à voix basse:

— Savez-vous, lieutenant, quels sont ces bourgeois à favoris?

— Ce sont les magistrats de La Flèche et de Baugé; deux substituts.

— Ah! cela suffit. Asseyons-nous.

M. Benoist ouvrit alors le dossier qui était sur la table, et répandit les papiers devant lui, à droite et à gauche, comme un procureur qui se lève pour prendre des conclusions devant un tribunal.

Puis, il se tourna vers M. Fischer.

— Si vous voulez, dit-il, nous allons commencer.

— Très-volontiers, répondit M. Fischer en s'asseyant à son tour.

— Messieurs, dit M. Benoist, vous avez été convoqués au sujet de l'affaire qui nous préoccupe tous: l'arrestation du braconnier Rouget, l'assassin des gendarmes Ravelle et Pennegat.

Cette arrestation est nécessaire, car deux arrondissements, ceux de La Flèche et de Baugé, vivent dans la terreur...

— Oh! oh! la terreur!... ne put s'empêcher de dire ironiquement le capitaine.

— Oui, reprit M. Benoist, la terreur morale,

La marine reste chargée des affrètements et de tous les transports qui seront réclamés par le ministère de la guerre. Elle conserve la direction des opérations militaires à Formose.

« A dater d'aujourd'hui, toutes les dépenses sont ordonnées par le ministre de la guerre. »

Plusieurs ministres étant absents de Paris, les membres du gouvernement n'ont pas tenu hier matin, au quai d'Orsay, leur réunion habituelle du jeudi.

A la suite des dépêches qui lui ont été adressées, l'avant-dernière nuit, sur le drame qui s'est passé dans les bureaux du *Cri du Peuple*, le préfet de police a dû précipiter son retour à Paris.

M. Camescasse est attendu dans la journée à la préfecture de police.

On lit dans le Temps:

« La procédure relative au drame de la rue Richelieu a été transmise hier matin par M. Rolly de Balnègre, commissaire de police du quartier Vivienne, à M. Guillot, juge d'instruction. Il résulte de l'enquête que MM. Charles et Norbert Ballerich ignoraient, mardi après midi encore, l'article du *Cri du Peuple*. C'est un ami complaisant qui leur en a donné lecture, au moment où ils allaient se mettre à table. Indignés, ils résolurent de tirer le soir même vengeance des imputations dirigées contre eux. »

Si la République est l'ère de prospérité pour les grèves, rien d'étonnant à ce qu'une grève éclate jusque dans le palais d'Orsay! Au ministère des affaires étrangères, où commande le président du conseil, pleuvent aujourd'hui, paraît-il, de nombreux refus.

Une douzaine de fonctionnaires diplomatiques rendent leur tablier au maître de céans. Nos bons diplomates ont le nez fin et ils sentent que le vent tourne. M. Jules Ferry est loin d'être ravi de ces démissions qui, cependant, lui permettent, à la veille des élections, de caser les neveux et cousins des députés et sénateurs qui tendent constamment la sébille à la porte de la présidence et des ministères.

On lit dans la République française:

« M. le général Campenon sera toujours, à nos yeux, le ministre de la guerre du cabinet Gambetta. »

On lit dans la même:

«... Nous saluons avant tout dans le général Lewal le ministre organisateur et législateur; nous ne l'avions pas encore eu. »

Les deux ministres doivent être contents. Mais les lecteurs?

cent fois plus redoutable que la terreur matérielle; arrestation nécessaire encore, parce que la liberté de Rouget, c'est l'impunité du crime, c'est l'impunité de l'assassinat, c'est l'impunité du meurtre...

— Le collègue se permet des pléonasmes, pensa M. Fischer qui était un peu jaloux des lauriers de M. Benoist; va-t-il nous faire un discours?

— Arrestation nécessaire enfin, ajouta l'orateur, parce que M. le ministre et le parquet de la Cour ne veulent pas être joués plus longtemps par un seul homme.

Le capitaine, que le discours emphatique du jeune homme commençait à ennuyer, frappa son genou de sa main droite:

— Votre troisième raison est la bonne, dit-il.

Le lieutenant et les brigadiers sourirent. M. Fischer fit un signe de tête approbatif. Le substitut de La Flèche sentit qu'il allait être ridicule, et rompit brusquement les chiens.

— Nous allons tenir, dit-il, une espèce de conseil de guerre, et déterminer un plan quelconque.

— Ah! cela me va! dit le capitaine en riant; Et se tournant vers le lieutenant:

— Nous allons nous croire à Sébastopol.

— Avec cette différence, mon capitaine, dit M. Fischer, que l'armée ennemie se compose d'un seul homme.

— Voici d'abord les plans, les cartes, dit M. Benoist.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

LA PUBLICITE DES EXECUTIONS CAPITALLES.

Le premier président de la Cour de cassation, sur le désir exprimé par le garde des sceaux, a réuni lundi les membres de la Cour et ceux de son parquet, à l'effet de donner leur avis sur la proposition de loi adoptée par le Sénat en première lecture et relative à la suppression de la publicité des exécutions capitales.

Dans cette réunion préparatoire, la majorité de la Cour de cassation s'est prononcée pour le principe de la suppression de la publicité des exécutions capitales, telle qu'elle se pratique actuellement.

RESSENTIMENTS REPUBLICAINS.

Les républicains ne veulent pas admettre que M. Dugué de la Fauconnerie les abandonne parce que leur gouvernement est détestable.

Le *Voltaire* publie une lettre qui lui est adressée du département de l'Orne et dont le but est d'établir que M. Dugué de la Fauconnerie obéit non pas à des considérations politiques, mais à des calculs d'ambition.

C'est ainsi que les républicains, qui avaient fait tant de bruit de la conversion de M. Dugué de la Fauconnerie à leurs idées, se vengent aujourd'hui de sa sécession en prétendant qu'il n'a jamais été républicain, mais qu'il cherchait tout simplement à assurer son élection.

SOUS LA REPUBLIQUE.

On lit dans la France, journal républicain:

« En France, la misère devient effroyable. On n'entend plus que des plaintes et que des sanglots. Les usines se ferment; la faillite vide les boutiques; partout le travail manque. Dans nos rues, les pauvres descendent en masses chaque jour plus serrées; ils pullulent. Vous ne rencontrez que des misérables qui n'ont ni pain, ni feu, ni abri. Ils sont là, sur les trottoirs, grelottants, à moitié nus, la figure hâve, qui implorent. Misère menaçante et terrible, car un peuple qui n'a pas de pain et qui est las de mendier finit par en prendre, et il pille et il tue. »

Ce tableau de la situation sous la République, tracé par une feuille républicaine, est assez éloquent par lui-même pour n'avoir besoin d'aucun commentaire.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Le bureau météorologique du *New-York Herald* communique l'avis suivant:

« Une grande dépression règne en ce moment dans la vallée de Saint-Laurence. Elle traversera probablement la ligne des vapeurs, se dirigeant vers l'ouest, et atteindra les côtes de la Grande-Bretagne, de la Norvège et probablement celles de France entre le 10 et le 12. »

La Direction des théâtres d'Angers, qui a monté avec tant de soin les *Noces de Figaro* de Mozart, n'a pas voulu priver le public saumurois d'entendre ce chef-d'œuvre, si brillamment interprété par M^{mes} Dorian, Dupouy, Dargy, Dalbret, et MM. Neveu, Dechesne, Noël Cadeau et Bastin.

Lundi prochain, 12 janvier, aura lieu sur notre scène une représentation des *Noces de Figaro*, au lieu du *Petit Duc* qui avait été annoncé.

En annonçant la nomination au grade d'officier d'Académie de M. Jules Breton, directeur-administrateur des théâtres d'Angers et de Saumur, le *Petit Courrier* ajoute:

« Le grade qu'on vient de déferer à M. Breton était bien dû à ce vaillant champion des arts, qui depuis plusieurs années lutte avec une généreuse persévérance pour leur progrès en province, et qui a concouru pour sa bonne part à faire d'Angers la seconde ville artistique de France. »

D'un autre côté, nous lisons dans *Angers-Revue*:

« M. Jules Breton, le sympathique direc-

leur mission, prirent place auprès des gendarmes.

A ce moment on entendit causer à voix haute, en bas, dans le vestibule.

— Mon capitaine, disait une voix, je ne partage pas votre opinion. Sébastopol serait déjà pris si on avait nommé plus tôt le général Pélassier. Voilà un homme des vieilles guerres, et la vieille guerre...

— Enfin, mon cher lieutenant, quel que soit votre avis et le mien sur cette question, il est certain, n'est-ce pas, que nous aimerions mieux tous les deux être en Crimée, plutôt que de... Montez donc, je vous prie.

— Après vous, mon capitaine.

Le capitaine toussa fortement, ôta son képi, le brossa sur sa manche droite et gravit l'escalier. Le lieutenant de gendarmerie le suivit.

Quand ils entrèrent dans la petite salle, les deux magistrats se dérangèrent et allèrent au-devant d'eux, en s'inclinant légèrement.

— Mon capitaine... Lieutenant...

— Bonjour, messieurs, dit le capitaine.

— Vous n'avez pas amené vos officiers? demanda M. Benoist.

— A quoi bon? répondit le capitaine. Je transmettrai les ordres, voilà tout.

M. Benoist rougit un peu en recevant cette petite leçon de hiérarchie et de discipline militaire; il fit entendre une petite toux, et se baissa en feignant de relever un morceau de papier.

teur du théâtre d'Angers, vient de recevoir les palmes académiques. Tous ses amis, et ils sont nombreux, se réjouissent de la distinction flatteuse dont il vient d'être l'objet. Nous joignons nos félicitations à celles qu'il a déjà reçues et qui lui parviennent de tous côtés. Il reçoit là une juste récompense de son dévouement à l'art, de son activité, de son désintéressement avec lequel il conduit, à la satisfaction générale, la barque portant notre Théâtre et sa fortune. — L. R. »

On lit dans l'Union de l'Ouest :

Nous avons lu dans le *Patriote* que les députés sénatoriaux républicains réunis, samedi dernier, ont décidé de présenter la candidature de M. Maillé (Alexis), déjà député, maire d'Angers, conseiller général et chevalier de la Légion-d'Honneur. Le propos n'a pas été démenti. Nous devons le tenir pour véridique.

Ainsi, M. Maillé (Alexis) tient à justifier le surnom de « père Comulard », qui lui a été donné par un de nos confrères. Cumulard, en effet, ce vieillard qui est déjà tout ce que nous avons dit plus haut, et qui veut encore être sénateur.

Pourquoi, étant député, veut-il être sénateur ? Est-ce plus ? est-ce moins ? Est-ce par ambition ? est-ce par modestie ? Nous ne devinons pas. Le *Siècle* lui-même, journal aussi démocrate que M. Maillé (Alexis), n'y comprendrait rien. Voici, en effet, comment ce journal parle des députés qui veulent devenir sénateurs :

« Divers journaux assurent que trente députés environ songent à poser leur candidature aux élections sénatoriales du 25 janvier. Cette information ne nous paraît pas sérieuse. Les raisons dont on l'appuie nous semblent absolument inadmissibles, nous dirions même injurieuses pour les députés que l'on met en cause. On dit, en effet, qu'on insinue à mots couverts que ces représentants aspirent à passer du Palais-Bourbon au Luxembourg, les uns par besoin de repos, les autres dans la crainte de n'être pas réélus.

Entrer au Sénat serait à la fois, pour ces amateurs de déménagement, un moyen adroit d'échapper aux disgrâces du suffrage universel et d'échanger un mandat de quatre années dont le renouvellement les inquiète contre neuf années de pleine sécurité sous la coupole du Luxembourg. Dans cette ingénieuse combinaison, on voit bien la part des convenances personnelles, des intérêts privés, de l'amour-propre ; on n'a oublié qu'une chose : c'est de se demander si cette émigration au Luxembourg ne serait pas de nature à causer un grave préjudice à la majorité républicaine de la Chambre, au Sénat, à la République elle-même. »

C'est bien le cas de M. Alexis Maillé, qui est de tous les ministériels le plus ministériel ; ministériel jusqu'à renier le suffrage universel, comme il a fait le 2 décembre, pour être agréable à M. Ferry et lui donner la loi électorale du Sénat que le ministère demandait.

LES VERCHERS. — Mardi dernier, un commencement d'incendie s'est déclaré à Savonnières, commune des Verchers, dans la demeure de M. Filocheau, François, propriétaire. Le feu a pris dans un petit cabinet noir servant de garde-robe, sous un escalier de pierre. On a pu éteindre les flammes très-promptement. Les pertes, peu considérables, sont couvertes par une assurance à la *Mutuelle du Mans*.

TRÈVES - CUNAUT. — Avant-hier, on a trouvé le sieur François Minier, journalier à Trèves-Cunault, pendu dans sa chambre à coucher. Depuis plusieurs jours cet homme était très-malade et souvent il déraisonnait. Minier avait enfoncé dans un soliveau du plafond un gros clou auquel il a attaché une corde, et en montant sur une chaise, il se passa un nœud coulant autour du cou. La mort a été presque instantanée.

LES MENSES EPISCOPALES.

Le gouvernement, on le sait, a la prétention, dans chaque diocèse, de mettre la main sur la mense épiscopale. Le conseil d'Etat a reçu mission de préparer les voies et moyens pour cette nouvelle spoliation. Le *Voltaire* s'en félicite. Il estime que les « investigations » du conseil d'Etat auront, en outre, ce résultat de décider la Chambre à opérer de nouvelles réductions sur le budget des cultes. La Chambre s'empressera, nous n'en doutons pas, de voter toutes les réductions qui lui seront proposées. Mais y trouvera-t-elle de quoi équilibrer ses finances et réparer les brèches faites au budget par les dilapidations de l'administration républicaine ?

TOURS.

Mardi et mercredi, dans l'étude de M^e Champion, notaire à Tours, il a été procédé à la vente par adjudication des maisons appartenant à l'Œuvre de la basilique de Saint-Martin.

La *Société Immobilière de Touraine*, récemment constituée par acte passé devant M^e Fontaine, notaire, s'est rendue adjudicataire de tous les immeubles vendus, sauf un qui lui était inutile.

L'iniquité est consommée.

LE CRIME DE COLOMBIERS.

Nous avons annoncé hier qu'un coup de fusil avait été tiré sur la veuve Babin, demeurant au village de Trainebot, au moment où elle rentrait chez elle.

Le vol paraît être le mobile de ce crime ; et l'assassin a profité de l'absence du fils de la victime pour accomplir son projet.

La veuve Babin possède une petite fortune évaluée à 40 ou 42,000 fr.

Son état est toujours très-grave. Elle a cependant pu parler, mais elle a déclaré n'avoir pu reconnaître son assassin.

Ce crime a causé à Colombiers l'émotion la plus vive.

A la suite de la baisse qui continue à se produire sur le *Sucre*, nous apprenons que l'*ÉPICERIE CENTRALE*, qui est toujours la première à faire profiter du bon marché ses acheteurs, l'a mis à 50 centimes le 1/2 kilog.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 janvier.

Les cours d'hier sont maintenus malgré quelques réalisations. Le marché est cependant plus calme et les transactions plus restreintes.

On cote : le 3 0/0 à 79.62 1/2, l'amortissable à 81.85, le 4 1/2 à 109.60.

Le 5 0/0 italien, à 97.60, montre une excellente tenue. Il ne faut pas s'arrêter aux bruits de conversion qui ont couru, nous avons prévu depuis longtemps la hausse de cette rente, nous répétons encore qu'il reste une large marge de plus-value et que les acheteurs au cours actuel réaliseront un bénéfice sérieux.

La Banque de France est à 5,100 fr. Dans son bilan hebdomadaire publié aujourd'hui, l'or a décréu de 4,144,000 fr., l'argent de 2,696,000 francs.

Les bénéfices de la semaine ont été de 794,000 francs.

Le Crédit Foncier reste à 1,318.75, hier le conseil d'administration a autorisé pour 8,400,000 fr. de nouveaux prêts.

Sur le marché du comptant, on demande les obligations Foncières et Communales, les Communales de la dernière émission sont principalement recherchées ; il est vrai que, quoique non libérées, elles jouissent des mêmes avantages aux tirages des lots que les anciennes.

Peu de mouvements sur les autres sociétés de crédit.

Banque de Paris, 730 ; Crédit Industriel et Commercial, 670 ; Banque d'Escompte, 555 fr.

Nouvelle amélioration de 2 fr. 50 sur la Société Générale à 477.50.

Le Suez fluit à 1,826.25 avec 250,000 fr. de recettes pour hier.

Malgré la dépréciation du cuivre et les tremblements de terre en Espagne, l'action Rio-Tinto est plus ferme à 328.75.

Les Chemins de fer français sont comme hier, sur le Lyon les tendances sont à la hausse : le Nord est à 1,645, le Lyon à 1,250, l'Orléans à 1,347.50, le Midi à 1,160, l'Est à 775, l'Ouest à 850.

BIBLIOPHIE.

La librairie Victor LECOFFRE vient de faire paraître une nouvelle édition du *Traité d'économie politique* de M. HERVE-BAZIN. Ce volume traite de toutes les questions ouvrières actuellement pendantes devant les parlements de France et de l'étranger : corporations, assurances, caisse de retraite, syndicats, institutions économiques, droits protecteurs, impôts et emprunts, législation économique de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, de façon à être utile non-seulement aux étudiants en droit, mais à tous ceux qui s'intéressent à la vraie solution de ces hautes questions.

QUE FAIRE, QUAND ON SOUFFRE DE LA MIGRAINE ?

— La migraine vient le plus souvent d'un mauvais état de l'estomac et d'un trouble dans la circulation du sang ; très-souvent aussi elle est liée à des affections rhumatismales et névralgiques. Dans ces cas, les Pilules Suisses, en dégageant les intestins, stimulant les reins et activant les sécrétions urinaires, sont un remède sûr, dont l'efficacité rapide a souvent étonné les malades.

Morez (Jura), 21 juin 1883.

J'ai commission d'un ami de vous commander un flacon FER BRAVAIS, sur les propriétés duquel on peut compter, car, en ayant usé moi-même, j'ai été des plus satisfaits de son emploi ; veuillez avoir la bonté d'expédier un flacon à l'adresse ci-jointe :
A. LAMY.

Dans toutes les pharmacies. Exiger la signature R. BRAVAIS, imprimée en rouge.

Théâtre de Saumur

Association Artistique d'Angers (8^e année)
J. BRETON, administrateur.

Lundi 12 janvier 1885,

LES NOCES DE FIGARO

Opéra-comique en 4 actes, traduit de l'italien par MM. Jules Barbier et Michel Carré, musique de MOZART.

M^{lle} Julia DARGY, engagée spécialement pour cet ouvrage, remplira le rôle de la Comtesse.

Distribution :

Le comte Almaviva.....	MM. Neveu.
Figaro.....	Dechesne.
Bazile.....	Noë Cadeau.
Bartholo.....	Bastin.
Antonio.....	Boucher.
Chérubin.....	M ^{mes} Dorian.
La comtesse.....	Julia Dargy.
Suzanne.....	Dupuy.
Marceline.....	Dabrel.
Barberine.....	Savigny.

Paysans, paysannes, alguazils, gardes-chasses.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

Droit au but ! — Billy (Allier), le 2 juillet 1884. — Monsieur Fanyau, j'étais atteint d'une gastralgie chronique depuis huit ans. J'ai consulté plusieurs médecins sans pouvoir obtenir de soulagement et ne savais plus à quel saint me vouer, je pouvais à peine mettre un pied devant l'autre, quand un voisin, qui avait lu attentivement votre intéressante brochure, vint me parler de la découverte de la Tisane Américaine des Shakers, et nous nous sommes procuré un flacon de chez un pharmacien. Cela se passait le 15 juin. Depuis une quinzaine de jours que je suis en traitement, mon appétit est revenu et je puis manger, avant je pouvais à peine digérer un œuf tous les trois jours. Maintenant je digère bien facilement, chose à laquelle je croyais devoir renoncer pour le restant de ma vie. De plus, je sommeille maintenant tranquillement, ce qui m'était inconnu depuis trois ans. Enfin, Monsieur Fanyau, je me croyais condamné à souffrir pendant toute ma vie et je ne demandais qu'à mourir ; mais, grâce à votre Tisane Américaine des Shakers, je suis maintenant rétabli et je n'ai plus ces idées noires. Laurent, aubergiste à Billy. Prix 4 francs 50 la bouteille, la brochure explicative se donne gratuitement dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt, pharmacie Ernoul, à Saumur. Dépôt principal, pharmacie Fanyau, Lille.

V. ANJUBAULT

Chirurgien-Dentiste,

1, Rue Beaurepaire, SAUMUR

TOUS LES JOURS, DE 9 A 6 HEURES.

TUMEUR, FISTULE

Polypes, Kystes, Chancres, Ulcères, Affections de la Matrice
HÉMORRHOÏDE, CANCER
Maladies considérées comme incurables par les plus célèbres médecins. Guérison certaine, sans opération, par la MÉTHODE du D^r ABER, spécialiste, professeur libre, Paris, 18, rue Cadet. 20 ans d'études spéciales. Le traitement soulage immédiatement et est peu coûteux. Brochure envoyée franco. Consultation Midi à 5 h. Gratuit par Correspondance.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

66 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIELLE

— Oh ! oh ! chevalier Natali, vos télescopes agrandissent furieusement les comparaisons. A vous entendre, l'apparition ne se bornerait pas à deux simples étoiles, mais à la voie lactée, au firmament entier.

— Quand les astres ont la coquetterie de se montrer aux pauvres humains de notre planète parés de tous les feux de leurs couronnes, la voie lactée écarte ses voiles, le firmament revêt son manteau d'azur, le ciel est roi. Votre cœur vous environne, comtesse, et le plus humble de vos sujets baise vos doigts roses en hommage lige à sa suzerains.

— Vous plaignez l'Aurore, chevalier Natali.

— En m'adressant à la déesse elle-même.

— Prenez garde ! Du météorologique au mythologique le saut est périlleux.

— A vaincre sans péril on triomphe sans gloire : Belle comtesse, votre main. Ma belle-mère la lui abandonna. Contessina, me dit-il, en s'empa-

rant de la mienne et y appuyant respectueusement les lèvres, je paierai de mon sang l'honneur que vous daignez me faire...

— Payez-le de votre esprit, chevalier, répartit la comtesse, nous vous signerons l'acquit. Mais d'où vient que vous voici à Florence, quand je vous croyais à Paris, au secrétariat de l'ambassade ?

— Demandez-le aux astronomes, mes collègues.

— Vous suivez donc bien réellement vos étoiles, beau berger ?

— Où elles vont, j'irai ; où elles s'arrêteront, je m'arrêterai.

— Le papillon ne s'arrête jamais, fit observer lord Fagguet.

— Il voltige de la brune à la blonde, de la châtain à la... couleur favorite du Tittien, dit l'ambassadeur d'Espagne.

— Toutes le captivent, aucune ne le fixe, ajouta le duc.

— Il est si volage, Monsieur, soupira la comtesse.

— Volage, lui s'écria le chevalier jouant l'indignation. Ah ! belle comtesse, n'en croyez rien. Ce sont les femmes laides, les gratteurs de guitare désabusés, les journalistes sans abonnés et les poètes sans imagination qui, pour se venger de leur insuccès, ont accredité la triste réputation de Don Juan de comédie que les fleurs méconnaissantes lui ont faite.

— Allez-vous rectifier mon jugement sur ce séducteur ailé, on me prouvant, pièces à l'appui, que le papillon, envers et contre légendes, histoires, récits, contes, fabliaux, prose et vers de nos aïeux et de nos contemporains, est le modèle des amants constants, des maris fidèles, des amis

vrais ?

— Me constituez-vous son défenseur, Madame ?

— D'office, chevalier.

— Nous nous érigeons en tribunal, s'écria le comte Nérante. Magistrats intègres, nous réhabiliterons l'innocence et confondrons l'imposture, si l'on nous convainc que l'accusé fut plus malheureux que coupable. Avocat, plaidez.

— Plaidez, plaidez, dit en riant la comtesse : et puissiez-vous gagner votre procès.

— Le chevalier s'inclina. Les seigneurs l'entourèrent, plaissant la mauvaise cause qu'il allait défendre.

— Mesdames, commença-t-il, avec un sang-froid qui ralliait les rieurs, un Fakir sommeillait, il y a mille ans et mille ans et demi, dans le temple de Siam. Dans son sommeil, il eut une extase qui le transporta dans le paradis de la terre, où l'homme comprend la parole des oiseaux et des plantes, des bêtes et des insectes. Il écouta leurs discours pour son enseignement. La fourmi lui apprit l'art de la guerre, l'abeille lui donna des notions gouvernementales, le lion l'initia aux secrets de la monarchie, le renard aux transactions usuraires, le serpent à la prudence, la couleuvre à l'espionnage et le papillon à l'amitié.

— A l'amitié ?

— A l'amitié, baron Staub.

— Autre temps, autres mœurs.

— Le papillon, en ce temps-là, était l'ami des fleurs. Il les aimait comme des sœurs, comme des épouses ; il leur conseillait la sagesse, et s'il remarquait en elles un vilain penchant, charitablement il les avertissait de s'en corriger. Un jour, il dit à la rose qui dédaignait son bonjour, fière qu'elle était d'une robe neuve miroitant au soleil matinal :

Rose, rose, ma rose,
Tu méprises ton serviteur,
Quand le matin à peine éclosé
Tu le ravis par ta fraîcheur.
Mais si le soir te voit flétrie,
Adieu frêle beauté d'un jour !
Il va chercher dans la prairie
Une autre fleur, un autre amour.

Et maître papillon s'envole,
Courant de ci, courant de là,
Laisant l'ORQUELLEUSE corolle
Méditer cette leçon-là.

— Le pédant ! Continuez, chevalier.

Papillon dit à Violette :
Rien ne sert de cacher ta fleur.
Si tu réveles sa retraite
Par une enivrante senteur.
Certes, le manège est habile,
Mais je ne puis, en vérité,
Le trouver, comme l'Évangile,
Un symbole d'humilité.

Et maître papillon s'envole,
Courant de ci, courant de là,
Laisant l'HYPOCRITE corolle
Méditer cette leçon-là.

— Après, chevalier.

Papillon dit à Marguerite :
Hélas ! les indiscrets aveux
Ont blessé maintes fois, petite,
Le cœur des pauvres amoureux.
Apprends que trop parler peut nuire.
Ne leur réponds qu'un peu beaucoup,
Sans te permettre de leur dire...
On ne vous aime pas du tout.

Et maître papillon s'envole,
Courant de ci, courant de là,
Laisant la BAVARDE corolle
Méditer cette leçon-là.

(A suivre.) AUGUSTA COUPEY.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication amiable, Le dimanche 11 janvier 1885, à midi et demi, En l'étude dudit M^e PINAULT, UNE

JOLIE MAISON

Avec Jardin et Boire, Sise à Saumur, ancienne route de Tours, n° 31, Appartenant à M^{me} V^e MORISSEAU, Jouissance de suite On pourra traiter avant l'adjudication. S'adresser audit M^e PINAULT, notaire.

VENTE

VIEUX MATÉRIAUX

Provenant de la démolition de la maison, rue Beaurepaire, pour la percée de la rue Gambetta.

Croisées, persiennes, contrevents, portes, placards, parquet sapin du Nord, parquet en chêne, lambris, escalier, râtelier d'écurie, mangeoire, baffleurs, cheminées en marbre, carreaux, briques, pierres dures, balcon, bois, etc.

Prix très-modérés.

S'adresser chez M. MENIER-GUÉRET, fabricant d'agrafes pour couvertures, rue de Lorraine, 20, Saumur.

A LOUER

ANCIENNE MAISON LAVOYE

Actuellement restaurée à neuf, Rue Basse-Saint-Pierre. S'adresser à M. GOULARD, rue Fardeau, ou à M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun, propriétaire de cette maison.

Etude de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil.

ADJUDICATION

Le 11 janvier 1885, à midi, En l'étude de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil,

DU MOULIN

DE LA PLANCHE Situé ville de Bourgueil, Propre au commerce — 4 paires de meules. Loyer annuel, 1,800 fr. Mise à prix : 15,000 fr.

A LOUER

Petit Château

MEUBLÉ OU NON. S'adresser à M. BUREAU, 64, rue de Bordeaux. (10)

A CÉDER

UNE GLACIÈRE

Cubant 90 mètres environ. S'adresser à M. MÉZ, rue de Bordeaux, 4. (29)

Construction d'appareils de Chauffage EN TOUS GENRES

OURTOULE-MARTRES

FUMISTE 28, rue Brault, Saumur. Spécialité de Calorifères Cheminées marbre, faïence et tôle.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser au Château de La Salle, Montreuil-Bellay. (11)

M. MUREAU-ROCHEREAU, de Saumoussay, prévient ses fournisseurs qu'il ne paiera pas les dettes de sa femme. (30)

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays. Magasins PICHAT, place du Roi-René. (831)

AUX ÉLÉGANTS

CHÉMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43. La maison se charge des RÉPARATIONS.

ON DEMANDE un bon cocher. S'adresser au Château de La Salle, Montreuil-Bellay. (12)

ASSOCIATION DES ARTISTES MUSICIENS ÉMISSION de 2,000,000 de BILLETS d'une LOTERIE autorisée par Arrêté ministériel du 24 Mars 1884 au profit de la Caisse de secours et Pension de retraite de l'Association. 400,000 FRANCS de LOTS Déposés à la Banque de France et payables en espèces. DEUX TIRAGES 1^{er} TIRAGE 12 MARS 1885

1 Gros Lot de.....	50,000 f.
1 gros lot de.....	25,000 f.
2 gros lots de.....	20,000 f.
2 lots de 5,000.....	10,000 f.
10 lots de 1,000 fr.....	10,000 f.
30 lots de 500.....	15,000 f.
200 lots de 100.....	20,000 f.
246 lots formant.....	150,000 f.
Les BILLETS qui gagneront à ce 1 ^{er} tirage concourront également au 2 ^e tirage.	

SECONDE ET DERNIER TIRAGE 1 Gros Lot de..... 100,000 f. et 246 autres lots formant..... 250,000 f. Au total 492 Lots formant le Cinquième du Capital émis, soit 2,000,000 francs. On souscrit en envoyant espèces, chèques ou mandats-poste à M. ERNEST DÉTÈRE, Secrétaire-Général du Comité de la Loterie, 26, Rue Grange-Batelière, Paris. le Bille 1 f.

Crédit à tout le Monde

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement ADMINISTRATION ET MAGASINS 3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif, ANGERS SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS, SAUMUR

Thés CHOCOLAT Vanille

GUÉRIN-BOUTRON

Qualité supérieure PARIS Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. ; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil. THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte. A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARBEAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

En vente chez tous les libraires : LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE

ET DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1830) Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LES CHRONIQUES SAUMUOISES

Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

PARIS

Pour l'année. 10 fr. » c. Chaque numéro. » 50 c.

MAGASIN PITTORESQUE

DÉPARTEMENTS

Pour l'année. 12 fr. » c. Chaque numéro. » 60 c.

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois

Rédacteur en chef : M. ÉDOUARD CHARTON

A la même Librairie : 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, PARIS

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE, contenant cent belles gravures choisies dans la collection. — 1 vol. grand in-4, cartonné avec luxe, doré sur tranche. Prix..... 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS.

Prix du volume broché..... 10 fr. Prix du volume cartonné.... 12 fr.

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque ; 2 vol., 800 gravures. — Prix de chaque volume broché..... 7 fr. 50 L'ouvrage complet..... 15 fr. »

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan' Dargent ; 1 vol. grand in-8. Prix, pour Paris, broché..... 15 fr. — cartonné, doré sur tranche. 18 fr.

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du Magasin pittoresque ; 1 volume in-4. 2^e édition. Prix, broché..... 5 fr.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 JANVIER 1884.

Valeurs au comptant	Côté préc ^é	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Côté préc ^é	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Côté préc ^é	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Côté préc ^é	Dernier cours.
3 %	79 62	79 65	Est	775	776	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	517	519
3 % amortissable	81 80	81 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1250	1242 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	518	516	Est	374 75	373
3 % (nouveau)	105 50	105 90	Midi	1153	1160	— 1865, 4 %	520 25	520	Midi	374 50	375
4 1/2 %	109 70	109 55	Nord	1042 50	1030	— 1869, 3 %	410	410	Nord	382	386
4 1/2 % (nouveau)	105 50	105 90	Orléans	1042 50	1030	— 1871, 3 %	394	393 50	Orléans	377 50	378
Obligations du Trésor	513	514	Ouest	857 50	841 25	— 1875, 4 %	516	515	Ouest	374 50	370
Banque de France	5100	5130	Compagnie parisienne du Gaz	1540	1540	— 1876, 4 %	513	512	Paris-Lyon-Méditerranée	377 50	376 25
Société Générale	476 25	476 50	Canal de Suez	1825	1820	Bons de liquid. Ville de Paris	522	522	Paris-Bourbonnais	380	379
Comptoir d'escompte	983 75	983 75	C. gén. Transatlantique	495	497 50	Obligations communales 1879	452 50	451 50	Canal de Suez	570	567 50
Crédit Lyonnais	525	527			Obligat. foncières 1879 3 %	447	446 25				
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1345	1310			Obligat. foncières 1882 3 %	354	364 25				
Crédit mobilier	280	275									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)											
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					
Heures	Service	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.	
3 heures	8 minutes du matin, s'arrête à la Poissonnière	6 05	7 24	9 15	3 45	7 50	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	
6 — 55	matin (express à la Poissonnière)	6 15	7 32	9 08	4 03	8 0	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»	
9 — 13	matin, omnibus-mixte.	6 23	7 39	9 15	4 11	8 08	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	»	
1 — 25	soir, —	6 39	7 52	9 28	4 46	8 24	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	
3 — 32	— express.												
7 — 15	— omnibus.												
10 — 36	— (s'arrête à Angers).												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					
Heures	Service	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	
8 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.	6 05	7 24	9 15	3 45	7 50	5 40	8 58	1 07	4 20	7 43	10 32	
8 — 31	— omnibus.	6 13	7 32	9 08	4 03	8 0	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	10 46	
9 — 47	— express.	6 21	7 40	9 16	4 11	8 08	6 07	9 18	1 27	4 37	8 0	10 54	
12 — 18	— omnibus-mixte.	6 29	7 48	9 24	4 19	8 16	6 15	9 26	1 35	4 45	8 08	11 02	
4 — 44	soir, omnibus-mixte.	6 37	7 56	9 32	4 27	8 24	6 23	9 34	1 43	4 53	8 16	11 10	
7 — 4	— omnibus (s'ar. à Tours)	6 45	8 04	9 40	4 35	8 32	6 31	9 42	1 51	5 01	8 24	11 18	
10 — 24	— express-poste.	6 53	8 12	9 48	4 43	8 40	6 39	9 50	2 00	5 09	8 32	11 26	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.													

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur,